

## Validation du Niveau B2

### Préambule

La fiche procédure explique les conditions d'application de :

- l'article III-9 du Règlement des Etudes Masters 2024/2025 pour les conditions d'attribution du diplôme de Master en formation initiale sous statut étudiant et en formation continue

**L'obtention du diplôme de Master est conditionnée par la validation d'une certification en langue étrangère à la langue maternelle de l'étudiant, au niveau minimum B2 (référence du CECRL – Cadre européen commun de référence pour les langues) – par un organisme certificateur agréé**

### Modalités B2 anglais

Sont acceptées, pour la validation du niveau B2 en anglais, les certifications issues des tests ci-dessous :

- **Linguaskill évalué en interne à l'UTBM**
- **Linguaskill General ou Business – score minimum de 160 points** (moyenne des scores obtenus pour deux compétences minimum à un intervalle maximum de 6 mois)
- **Linguaskill Anywhere (General ou Business) avec mention RP** (sous surveillance par IA "Remote Proctoring" de type SUMADI : contactez un agent)
- **TOEIC – score minimum de 785 pour « Listening & Reading » ou 310 points pour « Speaking & Writing »**
- **Cambridge B2 first ou C1 Advanced** (Trouver un centre d'examen en France ([cambridgeenglish.org](https://www.cambridgeenglish.org)) ou à l'étranger (2800 centres agréés dans 130 pays))
- **CLE2**

### Modalités B2 français langue étrangère

- TCF – score mini = 400 points

### Modalités B2 autre langue

- Le certificat doit faire apparaître un résultat faisant référence au CECRL

**Le certificat original des résultats des examens externes doit être déposé au plus tard 8 jours ouvrés avant la tenue du jury de diplôme auprès du service de scolarité Master.**

**Attention il fait l'objet d'un contrôle et peut être refusé par l'UTBM.**

Date de création : février 2024

Rédacteurs : DFP

Date de mise en ligne : mars 2025